

Réponse de la Commission canadienne des pensions: Nous avons reçu une demande de ce genre tout dernièrement, et la question fait l'objet d'une étude minutieuse à l'heure actuelle.

(Texte)

SAINTE-MARGUERITE GALLIX—DOMMAGES
CAUSÉS PAR LA MER

Question n° 1831—M. Caouette:

1. Le gouvernement a-t-il été prévenu des dommages causés par la mer à Sainte-Marguerite Gallix, comté de Saguenay, sur la Côte nord, en novembre dernier?

2. A-t-on reçu une demande d'aide de la part des habitants de Sainte-Marguerite Gallix? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement a-t-il répondu que ces demandes d'aide devraient être adressées aux autorités provinciales du Québec?

3. La construction d'un brise-lames empêcherait-elle les dégâts de se reproduire, surtout dans la période des grandes marées de décembre et de janvier?

M. Badanai: 1. Oui.

2. Oui. Le Ministère a suggéré qu'on essaie d'obtenir de l'aide en vertu du «Programme d'encouragement des travaux d'hiver» auquel le gouvernement provincial participe. Vu que l'érosion n'a pas été causée par la navigation ou par d'autres facteurs comportant une responsabilité fédérale, l'on estime que cette question est du domaine provincial.

3. Un brise-lames pourrait peut-être remédier à la situation, mais l'on estime qu'il faudrait aussi un mur de protection.

DATE DE LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER
SHERBROOKE-MÉGANTIC

Question n° 1832—M. Latulippe:

1. En quelle année a-t-on ouvert le tronçon de chemin de fer Sherbrooke-Mégantic?

2. Combien de temps sa construction a-t-elle exigé et combien ont coûté les travaux?

M. Cantin: La Commission des transports du Canada nous fournit les renseignements suivants:

1. La ligne de chemin de fer entre Sherbrooke et Mégantic a été construite par la *St. Francis and Megantic International Railway Company* (qui fait maintenant partie du Pacifique-Canadien) et elle a été mise en service en 1883.

2. D'après les renseignements contenus dans les dossiers de la Commission, la construction a été entreprise vers 1872. La Commission ne possède aucun renseignement sur le coût total de la construction du tronçon de chemin de fer en question.

[M. Douglas.]

(Traduction)

CONSTRUCTION DE BUREAUX DE POSTE,
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Question n° 1854—M. Macquarrie:

1. Quand se propose-t-on de commencer la construction des bureaux de poste à Crapaud, North Rustico et Mount Stewart, dans l'île du Prince-Édouard?

2. Quand fera-t-on des appels d'offres?

3. Quel est le coût estimatif de chaque bureau de poste?

4. Quelles seront les dimensions de ces bâtisses?

5. A-t-on l'intention de construire des bureaux de poste semblables dans d'autres endroits du comté de Queens et, dans le cas de l'affirmative à quels endroits?

M. Badanai: 1. A supposer que l'on trouve des emplacements à un prix raisonnable, on prévoit que les travaux de construction des bureaux de poste à Crapaud, North Rustico et Mount Stewart commenceront au début de l'année 1964.

2. Voir la réponse au n° 1.

3. Environ \$15,000.

4. Selon les devis de base, les immeubles mesureront approximativement 20 pieds sur 24. Les dimensions pourraient varier, toutefois, suivant les exigences du bureau de poste de chaque endroit et les besoins relatifs au logement d'autres ministères du gouvernement.

5. Pas à l'heure actuelle.

EMPLOI DE FIRMES CANADIENNES DU GÉNIE DANS
LES PROGRAMMES DE SECOURS

Question n° 1864—M. Matheson:

1. Dans le cadre des programmes de subvention du gouvernement canadien, quels moyens prend-on pour mettre à contribution les services d'ingénieurs canadiens?

2. Combien de sociétés d'ingénieurs sont actuellement employées dans le cadre des programmes de subvention?

3. Quels sont les noms des sociétés employées et à quels endroits le sont-elles?

L'hon. M. Martin: 1. Dans le cadre des programmes de subventions du gouvernement canadien, les ingénieurs canadiens ont été mis à contribution pour la réalisation de levés, les études sur les possibilités, les plans et la surveillance de grandes entreprises de construction, la formation du personnel d'exploitation et d'entretien, et à titre de conseillers dans divers domaines.

2. Vingt et une sociétés d'ingénieurs.

3. Ces sociétés sont:

a) Stadler Hurter International Ltd., Montréal (P.Q.), Malaisie, Pakistan, Birmanie.

b) C. C. Parker, Whittaker & Co. Ltd., Edmonton (Alberta), Birmanie, Malaisie.

c) Canadian Hoosier Engineering Co. Ltd., Montréal (P.Q.), Pakistan, Ceylan.

d) Montreal Engineering Co. Ltd., Montréal (P.Q.), Ceylan, Inde.